



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 24 Février 2017

EMPLOI-SALAIRES

REFUSONS D'ENTRER DANS L'ÈRE GLACIAIRE !

Le 14 février 2017 dans le cadre d'une interfédérale, la Fédération CGT a proposé aux organisations syndicales représentatives nationalement d'engager une démarche unitaire sur les effectifs et les salaires au travers d'un courrier adressé à la direction de l'entreprise.

Le budget 2017, cumulé aux précédents, génère des tensions sur l'emploi dans le Groupe Public Ferroviaire. Il a également des effets désastreux sur les salaires qui sont gelés depuis 2 ans.

L'EMPLOI

L'analyse des bilans sociaux de l'entreprise (effectifs par métiers, cadre permanent, contractuels, intérimaires,...) de ces dernières années fait apparaître la suppression de 25 000 emplois en dix ans à la SNCF impliquant l'ensemble des métiers. Guillaume PEPY a annoncé, durant l'été 2016, la suppression de 24 000 emplois supplémentaires dans les 7 années à venir.

La sous-traitance est utilisée systématiquement pour faire face à des charges de travail que les cheminots, faute d'investissement sur les matériels et d'une démarche volontariste sur l'emploi, ne peuvent plus assumer. Le recours à ces entreprises privées entraîne des dysfonctionnements et un mal être au travail de plus en plus importants.

Le recours à l'emploi précaire est également massivement développé. C'est par ailleurs une politique qui ne permet pas aux cheminots de travailler dans des conditions optimum et d'assumer la charge de travail et ce dans tous les collèges.

Enfin, plusieurs expertises récentes commanditées sur le dossier du forfait jour révèlent une surcharge de travail supportée par l'encadrement. Cette situation inacceptable, qui dure depuis plusieurs années appelle une redéfinition des charges de travail, le respect de la réglementation du travail, un meilleur suivi et l'apport d'effectif en conséquence.

C'est pour toutes ces raisons que les Fédérations syndicales CGT et UNSA, tirent le signal d'alarme en matière d'emplois et exigent la tenue rapide d'une table-ronde nationale sur ce thème.

Les luttes locales, sous l'impulsion de la CGT, se développent souvent dans un cadre unitaire dans les établissements sur ce sujet. Les militants CGT vont amplifier le travail précis de recensement des besoins en emplois déjà entamé en s'appuyant sur l'exigence de respecter les cadres d'organisation (nombre de cheminots nécessaires pour assumer une charge de travail dans les établissements).



LES SALAIRES

Après deux années de gel des salaires, la situation des cheminots s'est largement dégradée.

Les salaires d'embauche à la PR 4 et à la PR 5 sont désormais en-dessous du SMIC. Cette situation n'est pas acceptable. Elle a d'ailleurs donné lieu à des conflits locaux récents qui témoignent d'un mécontentement grandissant des cheminots.

Alors que les premiers dirigeants du GPF voient leur rémunération exploser, que l'argent existant est dilapidé dans l'acquisition de filiales à l'étranger, les cheminots ne peuvent accepter une troisième année de gel des salaires imposée par la Direction SNCF.

La CGT avait demandé à la direction, dans le cadre de la table ronde sur l'agenda social du 14/02/2017, la tenue rapide de tables rondes nationales sur l'emploi et les salaires au regard de l'urgence de la situation. La direction a rejeté cette proposition.

La Fédération CGT des Cheminots a proposé une démarche commune aux organisations syndicales représentatives au sein du GPF (UNSA, SUD-Rail, CFDT) afin d'obtenir de la direction une table ronde nationale sur l'emploi et les salaires.

Après avoir eu un échange commun sur le contenu du courrier prenant en compte les remarques et modifications des uns et des autres, les dirigeants nationaux des fédérations SUD-Rail et CFDT ont finalement décidé de ne pas s'associer à la démarche commune. Seule la fédération UNSA a donné son accord.

La CGT exigera dans ces rendez-vous, à l'appui des mobilisations locales :

- Une révision du volet emploi du budget 2017 pour obtenir une augmentation des recrutements au cadre permanent ;
- La régularisation des emplois précaires en emplois stables ;
- La ré-internalisation des charges de travail sous traitées avec les effectifs correspondants ;
- Des augmentations générales de salaires qui rémunèrent réellement le travail des cheminots (formation, qualification ancienneté) pour les actifs, ainsi qu'une réévaluation des pensions.

La Fédération CGT des Cheminots, ne baisse pas les bras pour obtenir satisfaction sur les revendications des cheminots en favorisant l'unité syndicale la plus large.

RASSEMBLÉS, NOUS GAGNERONS !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
Email :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

